

STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE L'ESS : LES ACTEURS DENONCENT UNANIMEMENT LA DISSONANCE ENTRE LES PAROLES ET LES ACTES

Les acteurs de l'ESS et les représentants des collectivités territoriales membres du CSESS (AMF, Régions de France, RTES) réunis aujourd'hui en Conseil supérieur de l'ESS ont fait le choix d'exprimer leur **abstention sur le texte de « Stratégie nationale de développement de l'ESS » proposé par le gouvernement**. L'ensemble des acteurs de l'ESS, des collectivités territoriales, des personnalités qualifiées et des partenaires sociaux se sont abstenus avec 42 voix. **La stratégie a été adoptée grâce aux 8 voix des représentants de l'Etat**. Ce document avait été pourtant travaillé depuis de longs mois avec les représentants du million d'entreprises et d'organisations qui composent l'ESS et des 2,5 millions de salariés et dizaines de millions de bénévoles, sociétaires et coopérateurs qui la font vivre.

En effet, alors que **la stratégie nationale de l'ESS portait des ambitions significatives** pour le développement de l'ESS, les signaux budgétaires envoyés par le gouvernement assurent d'ores et déjà que **les acteurs de l'ESS n'auront pas les moyens de la mettre en œuvre**. Les lignes ESS de Bercy, en baisse, ne sont que la partie émergée de l'iceberg de la multiplication d'annonces directement défavorables à nos modèles (transfert de charges massifs vers les mutuelles, reculs sur la transition écologique, fin de l'exonération sur la taxe d'apprentissage pour les organisations non lucratives, sous-financement chronique des établissements et services des champs de la santé et des solidarités, fragilisation des secteurs culturels, de la formation, de l'éducation, etc.) : elles empêchent un vote d'approbation d'une stratégie d'emblée privée des moyens minimum de sa réalisation.

On ne cultive pas un jardin sans eau. Malgré une culture de la frugalité à laquelle l'ESS est maintenant accoutumée, l'adoption d'une stratégie sans engagement est une contradiction qui n'apparaît pas surmontable alors que sur le terrain les entreprises et organisations de l'ESS sont toujours plus sollicitées et mises à contribution par l'Etat le disent de plus en plus fort chaque jour « ça ne tient plus ».

Organisations signataires :

ESS France

Le Mouvement associatif

La Mutualité Française

L'Association des assureurs mutualistes

Coop FR

Le Centre Français des Fonds et des Fondations

Le Mouvement Impact France

UDES

Coorace

Le Mouvement pour l'économie solidaire

Le Centre des jeunes dirigeantes et dirigeants de l'économie sociale et solidaire

Régions de France

L'Association des Maires de France

Le Réseau des territoires pour l'économie solidaire (RTES)

ESS France

Reconnue par la loi du 31 juillet 2014 relative à l'ESS, ESS France fédère les organisations nationales représentant les différentes formes statutaires de l'Économie sociale et solidaire (ESS) ainsi que les Chambres régionales de l'ESS, et toute autre personne morale qui souhaite s'investir dans ses activités. Depuis les territoires, jusqu'à l'échelle européenne et internationale, ESS France contribue, depuis plus de vingt ans, au développement de l'ESS dans toutes ses dimensions.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contacts presse

Antoine Détourné, a.detourne@ess-france.org, 06 74 32 54 94

Charlotte Filaudeau et Sarah Ameline, ess-france@wellcom.fr, 01 46 34 60 60

